



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 19 JUIN 2009**

L'an deux mil neuf, le vendredi 19 juin 2009, à 18 heures, les membres composant le Conseil Municipal de Cervione se sont réunis dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville après convocation légale, conformément à l'article L. 2121 .10 du Code Général des Collectivités Territoriale, sous la Présidence de Monsieur Marc Antoine NICOLAI, Maire.

Etaient présents :

Mme : CASASCO-PIACENTI Corinne ; GIOVANETTI Dominique
Mrs: NICOLAI Marc Antoine; GIRALDI Edouard; RUTILI Marc; BELLAGAMBA Antoine; NICOLAI PL;
GREGO AT; GREGO François ; GERONIMI JV ; CESARINI Charles; PAOLI JJ ; BALDASSARI Claude ;
BERNARDINI JL ;

Etaient absents:

Mrs: SAVELLI JL; PIEZZOLI Antoine

Absents excusés ayant donné pouvoir :

LORENZONI AD ayant donné pouvoir à NICOLAI Marc Antoine
CECCARELLI Claude ayant donné pouvoir à GREGO François
BERENI Serge ayant donné pouvoir à GREGO Ange Toussaint

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Marc Antoine NICOLAI, Maire. Il fait part des excuses et des pouvoirs des conseillers municipaux absents.

Madame GIOVANETTI Dominique est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL, EN DATE DU Vendredi 20 mars 2009 :

Le Conseil Municipal,
Sur la proposition de Monsieur le Maire,
Vu l'article L. 2121.29 du CGCT,
Approuve le procès-verbal de séance du conseil municipal en date du Vendredi 20 mars 2009.

II - : Renouvellement des contrats d'assurance de la mairie

Le conseil municipal est informé de l'état d'avancement du marché concernant le renouvellement des contrats d'assurance de la mairie.

La procédure a été engagée, en collaboration avec le cabinet d'audit AFC Consultants, le 4 juin 2009 (publicité dans le Corse Matin du 8 juin). Le marché est divisé en 4 lots : dommages aux biens, responsabilité civile, flotte automobile et risques statutaires. La date limite de remise des offres est fixée au 9 juillet. Les contrats seront renouvelés pour le 01 janvier 2010.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Approuve l'état d'avancement du marché concernant le renouvellement des contrats d'assurance de la mairie.

III - Cantine scolaire (rentrée 2009) :

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet de changement de mode de cantine scolaire pour les élèves des écoles maternelles et primaires pour la rentrée 2009.

	SYSTEME ACTUEL	SYSTEME PROPOSE
Prestataire	COREDIS	Collège de Cervione
Tarif du repas	Prix de vente aux enfants : 3.80€	Prix de vente aux enfants : 3.20€
Système de Commande	Commande pour la semaine Pas de flexibilité Difficulté pour annuler des repas commandés.	Commande journalière Grande flexibilité

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Approuve le projet de changement de mode de cantine scolaire pour les élèves des écoles maternelles et primaires pour la rentrée 2009 ainsi que le tarif de 3,20€ qui sera proposé aux élèves.

IV - Charte de la langue Corse :

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet d'adhésion de la mairie à la charte de la langue corse impulsée par la collectivité territoriale de Corse.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Approuve le projet d'adhésion de la mairie à la charte de la langue corse.

V - Planning des manifestations 2009 :

Le conseil municipal est informé du calendrier prévisionnel des festivités pour la saison estivale 2009 :

JUIN :

- 20 juin : fête de la musique
- 21 juin : concert de la chorale « Voce » dans la cathédrale St Erasme à 18H
- 24 juin : feu et animations de la San Ghjuvâ au Pentò
- 26 juin : spectacle de danses et contes méditerranéens animé par Marie Ange Agostini dans la cour du musée.

JUILLET :

- 03 juillet : « café des âges » au cours primaires
- 13 juillet : Grand feu d'artifice et animations sur la traverse
- 14 juillet : cérémonie de la fête nationale
- 17 juillet : bal des pompiers à Prunete au centre de secours de Cervione
- 18 juillet : concert gospel dans la cathédrale « St Erasme »
- 21 juillet : concert du groupe « A Ricuccata » dans la cathédrale « St Erasme »
- 27 juillet : concert polyphonique de Barbara Furtuna dans la cathédrale « St Erasme »
- Du 30 juillet au 1 aout : festival « Jazz au couvent ».

AOÛT :

- 5 aout : concert du groupe A Cumpagnia dans la cathédrale St Erasme
- 6 aout : concert de Jean Paul Poletti et du chœur de Sartène dans la cathédrale St Erasme
- 8 aout : journée de l'ADECEC sur le thème « erbe e erbiglie » (plantes endémiques corses)
- 10 aout : concert du groupe I Campagnoli dans la cathédrale « St Erasme »
- 12 aout : soirée Grossu minutu au couvent « St François » de Cervione
- 14 aout : veillée à la Scupiccia
- Du 15 au 22 aout : académie d'été de chant (stage de chant) organisé par l'association « Voce e Organu »
- 15 aout : procession de la Ste Marie
- 16 aout : San Roccu à Pentò - messe, procession et animations diverses.
- 22 et 23 aout : fiera di a Nuciola - 10ème édition.

SEPTEMBRE :

- 4 septembre : concert du groupe « A Ricuccata » dans la cathédrale « St Erasme »

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Approuve le programme prévisionnel des festivités de l'été 2009.

VI - Questions diverses :

U CASONE:

Le conseil municipal est informé qu'un projet présenté par le cabinet d'architecte "ATLAS" propose la création de 12 logements.

ANCIEN HOTEL ST ALEXANDRE:

Le conseil municipal est informé, que la CRAM par l'intermédiaire de Mr Burri, Président de la section Sud Est, proposera un projet pour la réhabilitation de l'ancien hôtel et fera une visite sur site le 10 juillet prochain. Le projet qui devrait être proposé est la création d'un établissement d'anciens.

REHABILITATION DES CHEMINS COMMUNAUX :

Le conseil municipal est informé de l'état d'avancement du programme de réhabilitation des chemins communaux.

REHABILITATION DE L'USINE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES :

Le conseil municipal est informé que la communauté de communes de la Costa Verde envisage la réhabilitation de l'usine actuelle de traitement des ordures ménagères. Cette réhabilitation entraînerait un investissement de 15 millions d'euros par le SYVADEC (syndicat de valorisation des déchets). Ce programme intégrerait le schéma régional et départemental de traitement des ordures ménagères.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ADMINISTRATIF :

Le conseil municipal est informé que la convention de mise à disposition de locaux administratifs de la mairie pour le SITCOM doit être renouvelée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Fait à Cervione, le mardi 23 juin 2009.

Le Maire

M.A NICOLAI